

Paris, jeudi 4 juillet 2024

# Rapport d'enquête

Emmaüs International – Emmaüs France – Fondation Abbé Pierre

Ce rapport d'enquête, rédigé par Caroline De Haas, directrice associée du groupe Egaé, fait la synthèse des éléments récoltés dans le cadre des entretiens et recherches qu'elle a menés.

## Le contexte de la demande

---

Le 9 février 2024, Emmaüs International a contacté le groupe Egaé pour les accompagner dans la conduite d'une enquête concernant des potentiels faits de violences qui auraient été commis par l'abbé Pierre. Cette sollicitation fait suite à un témoignage reçu initialement par Emmaüs France, puis partagé avec Emmaüs International et la Fondation Abbé Pierre.

À la suite d'un travail mené par les trois Délégués Généraux d'Emmaüs International, Emmaüs France et de la Fondation Abbé Pierre, une méthodologie a été adoptée.

Caroline De Haas, directrice associée du groupe Egaé, a entendu 12 personnes entre le 10 avril et le 5 juin 2024, dans le cadre de cette enquête. Plusieurs types de faits ont émergé. Une première synthèse des éléments récoltés dans le cadre de ces entretiens a été envoyée à Emmaüs International, Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre le 30 mai 2024.

**Conformément à l'engagement pris auprès des personnes ayant accepté de témoigner, cette note est strictement anonyme. Le nom des personnes entendues n'apparaît donc pas. Le groupe Egaé a précisé à l'ensemble des personnes entendues que le mouvement Emmaüs se tenait à leur disposition si elles le souhaitaient.**

## Le rappel des définitions légales

---

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. » **Article 222-33 du code pénal**

« Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise ou, dans les cas prévus par la loi, commise sur un mineur par un majeur. » **Article 222-22 du code pénal**

## La méthodologie

---

La décision du mouvement Emmaüs de diligenter une enquête interne a été prise après avoir entendu un premier témoignage d'une personne ayant été la cible des comportements de l'abbé Pierre. L'objectif de l'enquête était de mesurer l'ampleur des faits et leur nature.

Pour mener cette enquête, le groupe Egaé a entendu la personne dont le témoignage a été à l'origine de ce travail d'enquête, des personnes ayant connu l'abbé Pierre et susceptibles de renseigner le groupe Egaé dans son travail et d'autres personnes victimes, identifiées au fur et à mesure des entretiens.

Il s'agissait donc principalement de permettre aux victimes identifiées d'être entendues et de permettre au mouvement Emmaüs de disposer d'informations suffisantes pour décider de la suite à donner.

Sur cette base, entre mars et juin 2024, le groupe Egaé a proposé aux personnes identifiées des entretiens confidentiels et strictement anonymes afin de recueillir leur parole en toute sécurité.

L'entretien permettait aux personnes entendues de raconter leur parcours et leur relation avec l'abbé Pierre. Elles racontaient également les faits qu'elles avaient subis ou dont elles avaient eu connaissance. Lors de chaque entretien, Caroline De Haas posait la question : « Avez-vous entendu parler d'autres faits ? » ou « Avez-vous parlé de ces faits avec d'autres personnes ? ». Dans de nombreux cas, les personnes entendues avaient été elles-mêmes destinataires d'autres témoignages.

Certaines personnes ont adressé des éléments supplémentaires à l'issue des entretiens.

Au fil des semaines, à la fois dans les entretiens et lors de conversations avec des membres du mouvement Emmaüs, de nouvelles personnes ayant subi des faits de violences de la part de l'abbé Pierre ont été identifiées. Elles ont à leur tour été entendues par le groupe Egaé.

Lorsque des témoins étaient présents, le groupe Egaé a essayé, dans la mesure du possible, de les entendre pour corroborer les faits. Certains sont morts depuis longtemps.

Après avoir mené les entretiens, le rapport rédigé par le groupe Egaé permet d'avoir une vision à une date donnée du nombre de personnes victimes identifiées, des années au cours desquelles les faits remontés se sont déroulés et leur nature. Il ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de l'ensemble des faits qui ont pu être commis par l'abbé Pierre.

Au vu des éléments remontés à cette date, le groupe Egaé considère qu'il existe sans doute d'autres victimes qui n'ont pas encore été identifiées par le Mouvement. Le dispositif d'appel à témoignages permettra de leur offrir un lieu d'écoute si elles le souhaitent.

**La demande du mouvement Emmaüs présente un caractère exceptionnel : l'ancienneté des faits, le décès de la personne mise en cause depuis 17 ans complexifient l'accès à des témoignages et empêchent d'appliquer le principe du contradictoire.**

**Le groupe Egaé a pu mener son travail en toute indépendance vis-à-vis des organisations qui ont commandé l'enquête et a pu compter sur leur soutien constant, un engagement actif de leur part dans la démarche et un respect strict de la volonté des victimes de rester anonymes lorsqu'elles le souhaitaient.**

## La synthèse

---

Début juillet 2024, le groupe Egaé avait entendu 12 personnes dans le cadre de l'enquête, dont certaines n'ont pas été la cible de comportements. Nous avons également eu accès à deux témoignages adressés fin juin 2024 à une personne d'Emmaüs International.

**Au total, le groupe Egaé a été destinataire de témoignages de 7 personnes faisant état de violences subies par des femmes de la part de l'abbé Pierre sur une période allant de la fin des années 1970 à l'année 2005.**

**Cinq personnes entendues en entretien font état de comportements répétés.** Deux témoignages ont été adressés à Emmaüs International faisant état de comportements similaires (non répétés). **Une des femmes victimes elle déclare qu'elle était mineure au moment des premiers faits (16 à 17 ans).**

**Parmi les faits remontés :**

- Des comportements inadaptés d'ordre personnel
- Une proposition sexuelle
- Des propos répétés à connotation sexuelle
- Des tentatives de contacts physiques non sollicités
- Des contacts non sollicités sur les seins

Une des personnes entendues fait état de difficultés psychologiques qui ont duré toute sa vie.

Au moins cinq personnes supplémentaires ont été identifiées comme ayant pu subir des faits de violences sans qu'il ne soit à ce stade possible de les entendre. Certaines personnes n'ont pas souhaité rencontrer le groupe Egaé, d'autres n'ont pas pu être contactées.

Plusieurs personnes étaient informées que l'abbé Pierre avait un comportement inadapté envers les femmes, sans forcément prendre conscience de la réalité des violences commises. Certaines sont décédées aujourd'hui et n'ont pu être entendues.

## **L'enquête**

---

**L'enquête menée par le groupe Egaé fait ressortir plusieurs éléments.**

- Sept personnes ont été identifiées comme ayant subi des violences de la part l'abbé Pierre. Les entretiens menés par le groupe ont fait remonter des émotions fortes.
- Au moins cinq personnes supplémentaires ont été identifiées comme ayant pu subir des faits de violences de la part de l'abbé Pierre.
- Plusieurs personnes étaient informées que l'abbé Pierre avait un comportement inadapté envers les femmes, sans forcément prendre conscience de la réalité des violences commises.

Le groupe Egaé a récolté lors de l'enquête différents faits, ciblant des personnes aux profils variés, sur un temps allant de la fin des années 1970 au début des années 2000. L'expertise du groupe Egaé nous tend à penser qu'il y a sans doute d'autres personnes concernées, dans des proportions difficiles à estimer.

Un des éléments qui ressort de l'enquête est que les faits se ressemblent d'une personne à l'autre. Chaque histoire est particulière mais des similitudes apparaissent à la lecture des récits. Plusieurs femmes témoignent par exemple de contacts physiques non sollicités sur leurs seins.

## Les faits remontés dans le cadre de l'enquête

Sept témoignages font état de violences subies par des femmes de la part l'abbé Pierre. L'une des femmes déclare qu'elle était mineure au moment des faits (16 à 17 ans).

Cinq personnes ont été entendues en entretien et deux ont transmis un témoignage par le biais d'Emmaüs International.

Parmi les personnes entendues en entretiens, deux personnes déclarent avoir subi des comportements inadaptés d'ordre personnel qui les ont mises mal à l'aise. Une personne décrit une proposition sexuelle qui l'a mise mal à l'aise. Une personne décrit des propos répétés à connotation sexuelle qui l'ont mise mal à l'aise. Cinq personnes décrivent des faits de contacts non sollicités sur une zone sexuelle, trois d'entre elles ont également subi des tentatives de contacts physiques non sollicités. **L'une d'entre elle déclare qu'elle était mineure au moment des premiers faits (16 à 17 ans).**

Afin de faciliter la compréhension des faits, les personnes seront appelées par des lettres de A à G.

### A. décrit plusieurs faits de violences sexuelles allant de 1980 à 1988-89.

A. témoigne de plusieurs contacts sur sa poitrine lorsqu'elle était mineure dans la maison familiale dans laquelle l'abbé Pierre était régulièrement invité. Elle avait entre 16 et 17 ans. Proche ami de la famille, il connaissait bien les enfants et était admiré par les parents.

En 1982, devenue majeure, A. se rend en Italie à la demande de l'abbé Pierre, accompagnée de sa petite sœur. Elle raconte : *« Il me demandait de s'asseoir à côté de lui dans l'auto et il me tenait la main tout le temps. Un jour, il est entré dans notre chambre sans frapper »*. Au retour du voyage, à Charenton, elle témoigne avoir subi un baiser forcé : *« le dernier soir, au moment de lui dire au revoir, il a introduit sa langue dans ma bouche d'une façon brutale et totalement inattendue »*.

A. a revu l'abbé Pierre en 1988 ou 1989 à Mulhouse. Elle explique qu'il avait demandé à la voir lors d'un trajet vers la Suisse. A. a raconté lors de l'entretien : *« J'ai dû aller le chercher à l'hôtel. Le portier me dit 'il vous attend dans sa chambre'. Il était allongé sur le lit, il m'a proposé de venir m'allonger. Je lui ai dit 'non, non, on y va'. Il s'est levé. »*. L'abbé Pierre est ensuite allé déjeuner chez A. Elle raconte avoir subi une tentative de contact physique qu'elle a repoussé.

En 2003, A. a rencontré l'abbé Pierre, accompagnée de son père. Elle a eu un entretien avec l'abbé Pierre et lui a lu un texte racontant ce qu'il lui avait fait subir. A. raconte que l'abbé Pierre a pris le texte et l'a mis dans la déchiqueteuse. L'abbé Pierre a fini par s'excuser à la demande de A.

Une personne entendue en entretien nous a dit se rappeler cette visite à l'abbé Pierre. Le père de A. aurait dit en sortant du bureau *« Je pense que l'abbé va être très perturbé, car j'ai été très dur avec lui, tu comprends, il s'est mal conduit avec ma fille et je lui ai dit ma façon de voir. »*

### B. témoigne avoir subi un contact sur ses seins à la fin des années 1970, et une tentative de contact sexuel en 1992 au siège d'Emmaüs International alors qu'elle était salariée.

**B. raconte qu'entre 1977 et 1980, « au pied de l'escalier, un endroit de type sas », alors que l'abbé Pierre et elle échangeaient quelques mots, « il s'est mis à me tripoter le sein gauche. Je n'ai pas réagi. »**

**En 1992, au siège d'Emmaüs International, B. subit à nouveau un comportement à connotation sexuelle dans un bureau : « Je me suis avancée vers lui pour lui serrer la main. Il a essayé de m'attirer vers la fenêtre. Je lui ai dit 'Non, Père'. Il m'a dit 'J'en ai besoin'. J'ai dit 'non', il est parti. »**

**C. témoigne avoir subi deux contacts sur une zone sexuelle alors qu'elle était salariée de Emmaüs International. Les faits se seraient déroulés autour des années 1986-88, alors que C. avait entre 23 et 25 ans.**

Elle raconte : « J'étais avec lui dans son bureau. On discute d'un document que j'avais dactylographié (je lui ramenaient pour le signer). On s'entendait très bien. On pouvait parler facilement, il n'y avait pas de sentiment de hiérarchie, il était très abordable. Pendant qu'on parle du travail, il pose ses mains sur ma poitrine, mes seins. Ça m'a surprise, en même temps, je n'ai pas osé faire une réflexion. Je m'attendais pas du tout à ce geste. J'ai juste mis fin à la conversation plus rapidement et je suis partie. »

C. ajoute que l'abbé Pierre a recommencé ces agissements : « Une autre fois, de manière assez rapprochée dans le temps, en discutant, il a refait la même chose. Je lui ai dit que ça me gênait énormément et que ça ne devait pas recommencer. Ça n'a jamais recommencé. Je ne sais plus s'il s'est excusé. »

**D. témoigne avoir subi un contact sur ses seins en 1995. Elle a ensuite été destinataire de messages personnels non sollicités de la part de l'abbé Pierre.**

**D. travaillait sur un documentaire concernant l'abbé Pierre, tourné dans une communauté.**

« A un moment, je m'approche pour lui enlever le micro HF. Il me met la main sur le sein. Je lui ai pris la main, je l'ai enlevée. Après cela, j'ai arrêté de l'approcher. J'étais plus en robe légère. J'ai fait attention. Après il a continué à m'écrire, par courrier, à me téléphoner. Il me disait qu'il voulait me rejoindre. Il y allait avec des pincettes parce qu'il laissait un message sur mon répondeur. Il a relancé plusieurs fois. Après 1 mois ou 2, ça s'est arrêté. »

D. raconte avoir alerté à l'époque les responsables de la communauté : « Le couple nous avait reçu. Ils ont entendu ce qu'on avait à leur dire. Ils restaient de marbre. Je m'étais dit : 'Ils protègent un truc. C'est malsain'. »

**E. témoigne avoir subi plusieurs comportements à connotation sexuelle de 2002 à 2005, dont un contact non sollicité sur une zone sexuelle.**

« En 2002, nous étions à l'étranger, je me souviens que ses mains se sont approchées très près de mon corps. Il avait dit des choses sales comme 'les femmes dans ce pays sont très chaudes', ce qui m'a fait bizarre. »

« Je me souviens que je me cachais lorsqu'il était là, je ne voulais pas du tout être près de lui. C'était gênant pour moi pendant les réunions du conseil d'administration d'Emmaüs International, il pouvait me donner ces petites notes disant « je t'embrasse fort », je rougissais, j'étais très mal à l'aise. Cela s'est

*produit deux fois. Une fois, il a donné une carte de vœux à tout le monde, et il a dit qu'il en avait une spéciale pour moi. »*

*« Une fois, en 2005, nous étions à Florence, il était alors en fauteuil roulant. Lorsque je suis allée le saluer, il m'a touché les deux seins. »*

#### **F. témoigne avoir subi un contact physique non sollicité.**

F. n'a pas souhaité être entendue dans le cadre de l'enquête. Elle a raconté des faits à une personne d'Emmaüs International qui les a rapportés au groupe Egaé en préservant son anonymat. Les faits décrits s'apparentent à un contact physique non sollicité, sans doute à connotation sexuelle. **Ces faits se seraient déroulés à la fin des années 70.**

#### **G. a subi un contact sur ses seins en 2001**

Emmaüs International a reçu un témoignage d'une personne membre d'un groupe Emmaüs.

*« Les faits ont eu lieu en 2001, lors d'une visite de l'abbé Pierre dans notre groupe. L'abbé Pierre avait l'habitude de s'accrocher au bras de quelqu'un pour marcher. Une jeune femme, bénévole au sein du groupe, avait été désignée pour l'assister. À un moment donné, il a attrapé le bras de cette fille et en a profité pour lui frôler les seins. »*

### **Ce qui ressort des entretiens**

Les entretiens menés par le groupe Egaé ont fait remonter des émotions fortes chez les personnes entendues. La plupart des victimes étaient et sont toujours attachées au Mouvement et au travail qui a été mené par l'abbé Pierre. La dissonance entre l'image de l'abbé Pierre, son souhait de justice et d'égalité et son comportement envers les femmes crée une fissure immense chez les personnes qui l'admiraient ou admiraient son engagement.

Une des personnes entendues en entretien a confié au groupe Egaé : *« J'ai l'habitude de me défendre. Mais là, c'était Dieu. Comment vous faites quand c'est Dieu qui vous fait ça ? »*

Toutes parlent d'une forme de sidération lors des faits.

Elles disent : *« Est-ce que cela se passe réellement ? », « Est-ce qu'il se rend compte ? », « C'est l'abbé Pierre, je ne peux rien faire »*. Le groupe Egaé a perçu dans certains des récits une forme d'emprise alimentée par la différence d'âge, le statut de l'abbé Pierre et une forme d'idolâtrie, ou la situation de subordination entre lui et les personnes (proximité familiale, travail).

Une des victimes a demandé que le Mouvement mette en place un dispositif permettant à toutes celles qui ont pu être victimes de ce type de faits, comme elle, de pouvoir être entendue. Cette demande a été prise en compte par le mouvement Emmaüs qui partage cette nécessité et qui a sollicité le groupe Egaé pour mener la présente enquête.

### **D'autres éléments identifiés dans le cadre de l'enquête**

Au cours de l'enquête, plusieurs éléments sont remontés pouvant indiquer que d'autres personnes auraient subi des violences de la part de l'abbé Pierre.

Deux personnes entendues dans le cadre de l'enquête ont déclaré avoir été chacune destinataires de témoignages concernant des comportements sexuels de la part de l'abbé Pierre.

Une personne entendue par le groupe Egaé a rapporté avoir été destinataire d'un récit d'une scène dans les années 50 ou 60. L'abbé Pierre était dans une barque avec une femme et lui aurait « sauté dessus ». La personne autrice du récit aurait ajouté : « Ça faisait partie du personnage, on essayait de limiter la casse. »

Deux ouvrages parus sur l'abbé Pierre font état de comportements s'approchant de ceux décrits lors des entretiens<sup>1</sup>.

## Une situation connue de plusieurs personnes

Une personne entendue dans le cadre de l'enquête, qui connaît bien le Mouvement a dit : « Toute une génération [celle du début] savait que l'abbé Pierre dérapait ». La personne a ajouté : « Ce n'était pas un épiphénomène ».

En 1992, B. raconte avoir informé des dirigeants de l'époque des comportements de l'abbé Pierre. « Je leur en ai parlé. C'était dans le bureau où l'abbé Pierre avait essayé de me bloquer. Ils m'ont dit « On pensait qu'il s'était calmé ». Ils m'ont dit que je n'étais pas la seule dans les secrétaires d'Emmaüs International. »

En 1995, D. a dit avoir alerté les responsables d'une communauté.

En 2001, plusieurs personnes d'un groupe Emmaüs ont été destinataires du témoignage de G.

Une des personnes entendues a été destinataire de témoignages après la mort de l'abbé Pierre, en 2007, de la part de secrétaires d'Emmaüs International. Il dit « Je les ai crues, je n'ai pas de raison de pas les croire. C'est déstabilisant d'entendre des choses comme ça. Je n'en n'ai pas parlé. »

Une des personnes entendues dit : « J'ai entendu très tardivement qu'on prévenait les secrétaires de faire attention à l'abbé Pierre ». Il raconte également qu'une personne proche de l'abbé Pierre lui a précisé au sujet de l'abbé Pierre que « vieillissant, il avait du mal à réfréner ses instincts. Il ne pouvait pas s'empêcher de toucher les seins des femmes »

Une salariée de l'époque a indiqué que la consigne était donnée à ses collègues féminines de ne pas aller voir l'abbé Pierre seules. Elle dit être toujours allée le voir en étant accompagnée au moins d'une autre collègue et précise qu'il ne s'est jamais rien passé.

---

<sup>1</sup> \* « Le saint et la pécheresse » de Sanda Slag et « L'abbé Père » de Jean-Christophe D'Escaut